

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2018

Vote des taux d'imposition communaux 2018

Le Conseil Municipal décide de voter les taux communaux proposés par Madame le Maire et figurant ci-dessous :

- taxe d'habitation : 9.27%
- taxe foncière bâti : 17.62%
- taxe foncière non bâti : 47.05%

Vote des subventions 2018 aux Associations

Les montants accordés sont les suivants :

- CFLS : 1500 €
- Bol d'Air du VDT : 50 €
- Judo Club : 800 €
- FCVE : 1400 €
- Anciens Combattants : 100 €
- Psychologue Ecole : 50 €
- Guichainville Environnement : 50 €
- ANPCEN : 90 €
- Ludothèque Louviers : 50 €
- Participation Centre Aérés : 550 €

Sécurisation de l'Ecole

La Préfecture et l'Education Nationale demandent aux collectivités de sécuriser les bâtiments recevant des enfants.

La gendarmerie préconise la fermeture du préau et la pose de film occultant sur les vitres des classes.

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à ces travaux.

Remplacement des Alarmes de certains bâtiments communaux

Le Conseil Municipal décide de remplacer les systèmes d'alarme de certains bâtiments communaux qui sont techniquement dépassés, par du matériel de "nouvelle génération".

Remplacement du four de la cantine

Le four de la cantine scolaire, âgé de plus vingt ans, est tombé en panne à plusieurs reprises. La dernière panne n'a été solutionnée qu'en partie car certaines pièces détachées ne sont plus disponibles.

Le Conseil Municipal décide de remplacer ce matériel.

Remplacement de la barre de coupe du tracteur communal

La barre de coupe du tracteur communal est hors d'usage. Le Conseil Municipal décide de faire procéder à son remplacement.